

**COMPTE RENDU**  
**DU COMITE SYNDICAL**  
**DU 16 OCTOBRE 2019**

Date de convocation : le 9 octobre 2019

**Le mercredi 16 octobre 2019 à 18 H 30**, le comité syndical du S.Y.M.P.A.E. s'est réuni en mairie de MONISTROL sur LOIRE, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Gilles LAURANSON.

**ETAIENT PRESENTS :**

*. Les membres titulaires ci-après (12) :*

M. Gilles LAURANSON  
M. Bernard CHAPUIS – M. Dominique FREYSSENET  
M. Marc PREBET - M. Alain MARQUET  
M. Iwan MAYET –M. René BEAU  
M. Didier ROUCHOUSE - M. Marc MILLION  
M. Franck RONZE – M. Gilbert SOULIER  
M. André – Philippe BERNABE

*. Les délégués suppléants ci-après (0) :*

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

*. Les délégués titulaires ci-après (5):*

M. Gilles DAVID - M. Michel ROBIN --- M. Alain BONNEFOY - M. Jean PRORIOIOL - M. Claude GRAC

M. Gilles DAVID donne pouvoir à M. René BEAU  
M. Jean PRORIOIOL donne pouvoir à M. Marc MILLION  
M. Michel ROBIN donne pouvoir à M. Iwan MAYET

==\_==

Monsieur M. Alain MARQUET a été élu secrétaire de séance.

\_==\_==\_

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il soumet à l'approbation du comité syndical, le compte-rendu de la séance du 26 juin dernier dont chaque délégué titulaire a reçu communication préalablement à la présente réunion.

Aucune observation n'est formulée sur ce compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

\_==\_==\_

**1. Ouverture de crédit et autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2020**

Conformément aux dispositions de l'article L-1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Président peut, sur autorisation du comité syndical, engager, liquider et mandater

les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le montant des dépenses réelles d'investissement du budget de l'exercice 2019 (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 15 197,02€. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante pour l'exercice 2020 serait donc de 3 799€ (25% du montant précité).

Le comité syndical autorise le président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 3 799 € au chapitre 21. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2020 lors de son adoption.

Adopté à l'unanimité.

## **2. Adhésion d'un nouveau membre au Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL) : la Commune de Dunières**

Suite à la demande de la commune de Dunières de confier la gestion de sa station d'épuration au SELL, l'adhésion de ce nouveau membre a été adoptée à l'unanimité par les délégués de son comité syndical du 26 septembre 2019. Dès lors, le SYMPAE étant adhérent au SELL (qui est un syndicat mixte fermé), le comité syndical dispose de 3 mois à partir de cette notification pour délibérer.

Après délibération, le comité syndical donne son accord sur l'extension du périmètre du SELL avec l'adhésion la commune de Dunières et approuve aussi les statuts révisés du SELL.

Après décisions des conseils communautaires, des comités syndicaux et des conseils municipaux, ces nouveaux statuts feront l'objet d'un arrêté préfectoral.

Voté à l'unanimité.

## **3. Points d'information divers**

### **a. Transfert au SIAEP des données du compteur d'arrivée d'eau du SYMPAE au Vert**

Une carte RS485 avec antenne radio sera installée par le SELL (pour environ 550€) et une seconde par la SAUR, fermier du SIAEP.

### **b. Réunion semestrielle SYMPAE / SELL / Mairie Monistrol / ARS : suivi de la qualité de l'eau traitée**

Réunion semestrielle SYMPAE / SELL / Mairie Monistrol / ARS : Zoom sur analyses effectuées au niveau du SYMPAE et commune Monistrol avec un suivi particulier du paramètre Aluminium.

Conclusions :

- Les analyses, dans la globalité, sont stables depuis début 2019. Que ce soit sur le réseau ou en sortie de station, les analyses sont satisfaisantes.
- Grace aux modifications apportées au process en 2018, les taux en sortie pour l'Aluminium sont très corrects (majorité des mesures < 100µg/l pour référence de qualité à 200µg/l).
- Pour le paramètre COT, les valeurs sont inférieures à la référence de qualité pour 80% des analyses. Ceci s'explique aussi par le fait que les valeurs en eau brute tournent autour de 3,8 – 4,2 mg/L (plus basses que les taux que nous avons pu avoir en été 2018 qui étaient plus aux alentours de 6 mg/L).
- A ce jour, l'équipe du SELL en charge de la station considère le process stable.

Actions :

- Essai du collage sur Filtre à sable avec du Chlorure Ferrique : au regard des bons résultats du process, les essais au Chlorure ferrique ne sont plus à l'ordre du jour.
- Injection de chaux en milieu d'Aquadaf pour remonter le pH avant les filtres à sable : plusieurs essais ont déjà été effectués à plusieurs niveaux du process. Il a été remarqué des relargages d'aluminium sur l'eau de sortie en fonction du point d'injection. Les essais vont continuer, le but étant de remonter le pH à 8 en sortie pour un meilleur équilibre calco-carbonique.
- Tester la préparation de  $KMnO_4$  avec de l'eau chaude : non utilisé cet été, qualité d'eau brute satisfaisante
- Etudier la mise en place de sonde UV pour mesurer l'absorbance. Ce procédé permettrait de suivre l'évolution du COT, et de régler les taux de traitement en conséquence (proposition pour de futurs investissements).
- Etudier le passage au traitement complet avec du Chlorure ferrique : au regard des bons résultats du process, les essais au Chlorure ferrique ne sont pas à l'ordre du jour.

**c. Curage de la lagune**

Le curage de la lagune de la station du SYMPAE s'est déroulé sur deux jours (lundi 30/09 et mardi 1/10). Volume prévu 300 m<sup>3</sup> / réalisé 812 m<sup>3</sup>.

Après négociation avec le prestataire, le coût passe de 12 500 € soit 41,66 €/m<sup>3</sup> à 18 991 € soit 23,39 €/m<sup>3</sup>.

Le surcoût est supporté par le budget du SELL

**d. Facturation eau brute**

Il a été procédé à la refacturation d'eau brute le 15/10. La facture qui a été réclamée à maintes reprises par Caroline PICOT auprès de la SDE (Suez). SEM a été sollicitée pour remédier à ce dysfonctionnement.

Volume du 1<sup>er</sup> semestre 671 272 m<sup>3</sup> pour 95 574.14 € TTC.

**e. Participations 2020**

Suite à la discussion au dernier comité, les participations seront planifiées en avril, juin (au lieu de juillet) et septembre (au lieu d'octobre). En effet, le 1er versement ne peut être anticipé car il est nécessaire que les budgets soient votés dans toutes les collectivités.

Le prochain comité est prévu le 19 février 2020 à 18 h 30.

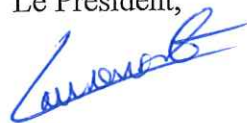
==

L'examen des points inscrits à l'ordre du jour étant terminé, et aucun autre membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h15.

A Monistrol-sur-Loire, le 23/10/20

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION  
ET D'ADDUCTION D'EAU  
**S.Y.M.P.A.E.**  
Hôtel de Ville  
7, avenue de la Libération  
BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Le Président,



Gilles LAURANSON